

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SPL SAGES

Correspondant : M. Bernard LACHANA, Directeur général, 1 Place Firmin Gautier CS 60040, 38027 Grenoble cedex 01, tél. : 04 76 48 48 09, télécopieur : 04 76 70 03 84, courriel : Contact@innovia-sages.fr, adresse internet : <http://www.grenoble-sages.fr>, adresse internet du profil acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_44Jgb6VyJR&v=1&selected=0

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Aménagement urbain

Objet du marché : L'objet de la présente consultation est le suivant : **Travaux de réhabilitation des immeubles 9-11 place André Charpin sur la commune de Grenoble.**

Ces prestations sont divisées en 5 lots. Les marchés qui seront conclus à la suite de la procédure engagée auront pour objet :

- **LOT 01 DEMOLITION / PLATRERIE**
- **LOT 02 COUVERTURE DESENFUMAGE**
- **LOT 03 ELECTRICITE COURANT FORT COURANT FAIBLE**
- **LOT 04 PLOMBERIE**
- **LOT 05 MENUISERIES INTERIEURES ET EXTERIEURES**

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45000000
- Objets complémentaires : 45111100
- Objets complémentaires : 45260000
- Objets complémentaires : 45330000
- Objets complémentaires : 45421000

Lieu d'exécution et de livraison : 9-11 place André Charpin, 38000 Grenoble

Code NUTS : FRK24

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Durée du marché ou délai d'exécution : 6 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 01 octobre 2020

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations sont financées par le budget de l'opération Cité de l'Abbaye .

Délai global de paiement: 45 jours à compter de la réception de la facture par la SPL SAGES.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Chaque marché sera conclu avec une entreprise unique ou des entreprises groupées.

En cas de constitution d'un groupement, il ne sera exigé aucune forme particulière au groupement attributaire. Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. La SPL SAGES interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Situation juridique - références requises : 1. une lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent), comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement, en cas de réponse en groupement.

La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Le seul dépôt de la candidature et de l'offre vaut engagement du candidat à signer ultérieurement l'acte d'engagement du marché qui lui serait attribué dans le délai de validité des offres. Tout défaut de signature, retard ou réticence expose l'auteur de l'offre à une action en responsabilité.

2. une déclaration sur l'honneur (cf. modèle ci-joint en annexe au RC) attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L 5212-1 à L 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

Comme la lettre de candidature, la déclaration sur l'honneur n'a pas à être signée par le candidat ou par chacun des membres d'un groupement le cas échéant. Elle sera signée au stade de l'attribution par le seul attributaire.

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils doivent informer sans délai l'acheteur de tout changement de situation, au cours de la procédure de passation ainsi d'ailleurs qu'au cours de l'exécution du marché, qui les placeraient dans un des cas d'interdiction de soumissionner ayant pour effet de les exclure d'un marché public.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 08 septembre 2020 à 11 h 00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : AB 2001

Renseignements complémentaires : Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique.

Les candidats téléchargeront les documents dématérialisés du dossier de consultation des entreprises, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence via le profil d'acheteur <http://www.achatpublic.com>

Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer sur la base des offres initiales sans négociation.

Conditions d'envoi et de remise des candidatures et des offres:

Les conditions d'envoi et de remise des candidatures et des offres qui suivent s'imposent aux candidats.

Toute remise sous une autre forme que celle imposée au présent règlement de la consultation entraînera l'irrégularité de l'offre. Dans cette hypothèse, le pouvoir adjudicateur pourra néanmoins s'il le souhaite demander aux candidats concernés de régulariser leur offre.

Seule la forme dématérialisée est admise.

Les candidatures et les offres seront remises par la voie électronique via le profil d'acheteur <http://www.achatpublic.com>

Modalités de signature des candidatures et des offres:

Les candidatures et offres n'ont pas à être remises signées.

L'accord-cadre transmis par voie électronique sera signé par le seul candidat attributaire.

L'acheteur impose la signature manuscrite du marché par l'attributaire.

Dans ce cas, l'attributaire sera invité à une séance de signature de ses pièces.

Les prix sont révisables.

Visite obligatoire des lieux d'exécution:

Pour tous les lots, les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite des lieux d'exécution du marché dans les conditions suivantes :

- Deux visites sont organisées par le maître d'ouvrage, en présence du maître d'oeuvre. Les soumissionnaires choisiront entre les dates suivantes :

o Vendredi 31 juillet 2020 à 8 heures

o Lundi 31 août 2020 à 8 heures

Prendre impérativement contact avec le maître d'ouvrage (SPL Sages - Isabel PASCAL-ZGRAGGEN - 06 82 22 70 00 - isabel.pascal-zraggen@innovia-sages.fr) pour indiquer votre présence à la visite et connaître le lieu exact de rendez-vous.

A l'issue de cette visite obligatoire, une attestation de passage sera délivrée aux candidats par le maître d'ouvrage. Cette attestation devra impérativement être jointe à l'offre.

Le titulaire, pour l'exécution de son marché devra se conformer à une action d'insertion dans les conditions définies à l'annexe 2 du CCAP permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 juillet 2020

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_44Jgb6VyJR&v=1&selected=0

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance de Lyon, 67 rue Servient, 69003 Lyon, tél. : 04 72 60 70 12, télécopieur : 04 72 60 72 65

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Greffes du Tribunal de Grande Instance de Lyon, 67 rue Servient, 69003 Lyon, tél. : 04 72 60 70 12, télécopieur : 04 72 60 72 65

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Démolition / Plâtrerie

Dans le cadre de l'opération de travaux de réhabilitation des immeubles 9-11 place André Charpin à Grenoble, le lot 1 concerne les travaux de démolition et plâtrerie.

C.P.V. - : Objet principal : 45111100

Durée du lot ou délai d'exécution : 6 mois à compter de la notification du marché

Informations complémentaires :

La durée d'exécution globale de l'ensemble des marchés est de 6 (six) mois à compter de la date de notification du marché.

A compter de la notification de l'ordre de service, les délais d'exécution des travaux pour le présent lot sont fixés comme suit :

- Période de préparation : 1 mois
- Délai d'exécution des travaux : 50 jours conformément au planning joint

Le délai d'exécution des travaux incombant au titulaire du présent marché est fixé, au sein du délai global d'exécution, dans le calendrier prévisionnel d'exécution joint, qui précise les dates d'intervention relatives à chacun des lots. Le maître d'ouvrage délivrera pour chaque marché, un ordre de service de démarrage de l'exécution des travaux.

Lot(s) 2 Couverture désenfumage

Dans le cadre de l'opération de travaux de réhabilitation des immeubles 9-11 place André Charpin à Grenoble, le lot 2 concerne les travaux de couverture et désenfumage.

C.P.V. - : Objet principal : 45260000

Durée du lot ou délai d'exécution : 6 mois à compter de la notification du marché

Informations complémentaires :

La durée d'exécution globale de l'ensemble des marchés est de 6 (six) mois à compter de la date de notification du marché.

A compter de la notification de l'ordre de service, les délais d'exécution des travaux pour le présent lot sont fixés comme suit :

- Période de préparation : 1 mois
- Délai d'exécution des travaux : 7 jours conformément au planning joint

Le délai d'exécution des travaux incombant au titulaire du présent marché est fixé, au sein du délai global d'exécution, dans le calendrier prévisionnel d'exécution joint, qui précise les dates d'intervention relatives à chacun des lots. Le maître d'ouvrage délivrera pour chaque marché, un ordre de service de démarrage de l'exécution des travaux.

Lot(s) 3 Electricité courant fort courant faible

Dans le cadre de l'opération de travaux de réhabilitation des immeubles 9-11 place André Charpin à Grenoble, le lot 3 concerne les travaux d'électricité courant fort et courant faible.

Durée du lot ou délai d'exécution : 6 mois à compter de la notification du marché

Informations complémentaires :

La durée d'exécution globale de l'ensemble des marchés est de 6 (six) mois à compter de la date de notification du marché.

A compter de la notification de l'ordre de service, les délais d'exécution des travaux pour le présent lot sont fixés comme suit :

- Période de préparation : 1 mois
- Délai d'exécution des travaux : 45 jours conformément au planning joint

Le délai d'exécution des travaux incombant au titulaire du présent marché est fixé, au sein du délai global

d'exécution, dans le calendrier prévisionnel d'exécution joint, qui précise les dates d'intervention relatives à chacun des lots. Le maître d'ouvrage délivrera pour chaque marché, un ordre de service de démarrage de l'exécution des travaux.

Lot(s) 4 Plomberie

Dans le cadre de l'opération de travaux de réhabilitation des immeubles 9-11 place André Charpin à Grenoble, le lot 4 concerne les travaux de plomberie.

C.P.V. - : Objet principal : 45330000

Durée du lot ou délai d'exécution : 6 mois à compter de la notification du marché

Informations complémentaires :

La durée d'exécution globale de l'ensemble des marchés est de 6 (six) mois à compter de la date de notification du marché.

A compter de la notification de l'ordre de service, les délais d'exécution des travaux pour le présent lot sont fixés comme suit :

- Période de préparation : 1 mois
- Délai d'exécution des travaux : 45 jours conformément au planning joint

Le délai d'exécution des travaux incombant au titulaire du présent marché est fixé, au sein du délai global d'exécution, dans le calendrier prévisionnel d'exécution joint, qui précise les dates d'intervention relatives à chacun des lots. Le maître d'ouvrage délivrera pour chaque marché, un ordre de service de démarrage de l'exécution des travaux.

Lot(s) 5 Menuiseries intérieures et extérieures

Dans le cadre de l'opération de travaux de réhabilitation des immeubles 9-11 place André Charpin à Grenoble, le lot 5 concerne les travaux de menuiseries intérieures et extérieures.

C.P.V. - : Objet principal : 45421000

Durée du lot ou délai d'exécution : 6 mois à compter de la notification du marché

Informations complémentaires :

La durée d'exécution globale de l'ensemble des marchés est de 6 (six) mois à compter de la date de notification du marché.

A compter de la notification de l'ordre de service, les délais d'exécution des travaux pour le présent lot sont fixés comme suit :

- Période de préparation : 1 mois
- Délai d'exécution des travaux : 20 jours conformément au planning joint

Le délai d'exécution des travaux incombant au titulaire du présent marché est fixé, au sein du délai global d'exécution, dans le calendrier prévisionnel d'exécution joint, qui précise les dates d'intervention relatives à chacun des lots. Le maître d'ouvrage délivrera pour chaque marché, un ordre de service de démarrage de l'exécution des travaux.